Relations sociales dans la vieillesse



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE AIDELF-9, cours des Humanités - CS 50004 - 93322 Aubervilliers Cedex (France) - http://www.aidelf.org

Relations sociales dans la vieillesse

Édité par Michel Oris, Bilampoa Gnoumou-Thiombiano et Ruxandra Oana Ciobanu 2020

3	Ruxandra Oana Ciobanu, Bilampoa Gnoumou Thiombiano, Michel Oris Relations sociales dans la vieillesse : introduction
9	Christophe Giraud Relations non-cohabitantes après 50 ans et conjugalité
19	Maryse Gaimard, Antony Cartier Des relations familiales modifiées : de conjointe ou fille à aidante
33	Sylvie Renaut Vieillir à deux, aides et entraide dans le couple
47	Sadio Ba Gning Polygamie et liens intergénérationnels au Sénégal : la place des jeunes épouses
59	Ruxandra Oana Ciobanu Les réseaux sociaux dans la vieillesse : le cas des migrants et autochtones âgés en Suisse
71	Yacouba Compaore, Marie-Laurence Flahaux, Nathalie Sawadogo Vulnérabilités, prise en charge et devenir des personnes âgées à Ouagadougou : l'importance du statut migratoire et du genre
89	Thomas Licart Vieillir en famille élargie ? Les personnes âgées et les ménages intergénérationnels en Inde
105	Didier Nganawara Structure des ménages intergénérationnels et statut social des personnes âgées au Cameroun : à la recherche des déterminants individuels et contextuels
119	Boly Dramane Personnes âgées et scolarisation des enfants au primaire en milieu urbain au Burkina Faso

Relations non-cohabitantes après 50 ans et conjugalité

GIRAUD Christophe*

■ Résumé

Ce texte propose une analyse des caractéristiques des relations non-cohabitantes (LAT) stables qui se développent dans la population des adultes de plus de 50 ans séparés ou divorcés en France. Nous nous posons la question de la dimension conjugale de ces relations. Cinq dimensions sont successivement analysées : la nomination de la relation et du partenaire, le couple comme support de patrimoine, le couple comme relation intime, le couple comme organisation du travail genrée, le couple comme centre de la vie des individus. L'analyse montre que ces relations très souvent dérogent à nombre de ces dimensions et ne constituent pas un prélude à une entrée en couple cohabitant. Elles ne visent pas à la gestion commune d'actifs, elles refusent toute division du travail, elles ne sont plus au centre de la vie des individus. Mais elles conservent l'idéal de partage d'expériences à deux qu'on retrouve dans le couple et l'amitié.

Introduction

Pour les personnes de plus de 50 ans, la vie intime connaît des changements conséquents depuis la fin des années 1970 : si la fragilité conjugale touche toujours les « séniors », elle a changé de nature. Les ruptures d'union sont principalement marquées par les divorces ou les séparations et dans une faible mesure par les veuvages. Ces derniers sont, certes, toujours importants pour les femmes, mais de plus en plus tardifs dans leur existence. Corrélatif à ce changement, les personnes séparées ne restent plus forcément seules comme c'était souvent le cas après un veuvage. Après 50 ans, les adultes se remarient et plus souvent encore recohabitent (Delbès et Gaymu, 1997, 2005). Enfin, de façon moins visible, une nouvelle forme de vie privée non-cohabitante se développe aussi chez les personnes de plus de 50 ans (Caradec, 1996) : « On s'aime chacun chez soi ».

Ces relations non-cohabitantes ou LAT (*Living apart together*) présentent un caractère très différent chez les séniors par rapport aux jeunes adultes : elles ne sont pas des préludes à une cohabitation future, mais elles constituent très souvent un mode de vie stable (Beaujouan *et al.*, 2009 ; Duncan, Phillips, 2010 ; Connidis *et al.*, 2017). Elles dérogent donc fortement à la conjugalité cohabitante qui est le modèle dominant du couple. Mais s'agit-il encore de couple ?

^{*} CERLIS, Université de Paris-CNRS et UR3, INED.

La relation conjugale peut être caractérisée aujourd'hui par cinq éléments qui ont été bien mis en lumière par différents auteurs et théories :

- un codage de la relation par les partenaires eux-mêmes (« on est un couple ») et un scénario conjugal (on s'aime donc on s'installe...) qui se modifie mais ne cesse d'être scripté (Bozon, 2018).
- le couple est un support central d'accumulation de patrimoine, de production et de socialisation des enfants (Bourdieu, 1972).
- le couple est le lieu d'un travail relationnel spécifique d'écoute, de soutien, l'espace d'une intimité affective entre partenaire (Singly, 1996).
- le couple est fondé sur une organisation du travail et des rôles genrés, dimension mise en lumière pour le cas du linge, du ménage ou du repassage par Jean-Claude Kaufmann (1992, 1997) et travaillé depuis longtemps par le courant féministe (par exemple Delphy, 1998).
- le couple occupe une place centrale dans la vie quotidienne (Smart, 2007) et le conjoint devient la personne la plus importante, un *autrui significatif* par excellence (Berger et Kellner, 2006).

Je souhaiterais montrer que les relations LAT stables dérogent à un grand nombre de ces caractéristiques. Elles ne sont pas un prélude à la cohabitation mais au contraire une forme de vie privée pensée comme permanente (même si elles peuvent faire l'objet d'aménagements ultérieurs). Je ne prétends pas qu'il s'agit du seul modèle de vie privée après une séparation ou un divorce, mais les caractéristiques de ces histoires chacun chez soi sont si fréquentes qu'elles constituent un mode de vie qui mérite d'être éclairé.

À partir d'une enquête sur les nouvelles histoires intimes après 50 ans d'individus divorcés, séparés ou veufs, menée de 2013 à 2018¹, nous cherchons à analyser les dimensions conjugales de ces nouvelles relations. Nous nous intéresserons tout particulièrement aux individus entre 50 et 60 ans (i.e. nées entre 1953 et 1964), en relation non-cohabitante stable (au moins un an). Notons que ces individus ont très souvent encore des enfants grands, parfois en études, qui vivent avec eux. Notre corpus est constitué de 11 hommes et 24 femmes en relation LAT, dont 7 hommes et 15 femmes depuis plus d'un an. Ces individus appartiennent aux fractions élevées et moyennes de la population (cadres, professions intermédiaires) mais aussi, chez les femmes notamment, au groupe des employées. La codification de ces positions est cependant malaisée dans la mesure où les récits montrent une mobilité professionnelle importante (pour les femmes en partie liée au divorce). Les mondes ouvrier et agricole sont quasi absents du corpus.

Le codage de la relation intime

Rien n'illustre mieux sans doute des relations non-cohabitantes bien peu normalisées que les manières très variables de les nommer et qui peuvent être pensées comme un continuum. À un extrême, certaines personnes refusent de coder la relation comme « conjugale ». De nouveaux termes fleurissent, objets de discussion entre partenaires. C'est le cas de Sylvie, femme cadre de 53 ans, divorcée, qui sort depuis presque deux ans avec un collègue de travail, lui aussi divorcé. Elle s'explique : « Ça c'est clair c'est pas un couple. Pour moi, c'est pas un couple. Alors donc c'était un peu choquant c'est vrai. C'est ce que j'ai dit au tout début de notre relation, j'ai dit, « c'est un partenariat ». Bon ça n'a pas été très bien compris,

¹ Cette enquête a été menée dans le cadre des travaux dirigés de méthodes qualitatives de la Licence 3 de Paris Descartes de 2013 à 2018. Que tous les étudiants ayant participé à ce travail soient ici remerciés.

donc il a fallu que je m'explique. Mais c'est un partenariat. C'est-à-dire qu'en fait on est bien ensemble et on se fait plaisir ensemble, faire des choses ensemble, etc. mais on sait bien que c'est une parenthèse ensemble, c'est des choses qu'on vit ensemble, dans cette bulle ensemble ». Si le codage de la relation est clair pour Sylvie, il l'est moins pour son partenaire masculin, cadre lui aussi, qui aurait souhaité une relation plus conjugale et qui ne parvient pas à s'imposer dans cette discussion.

À l'autre extrême, les femmes codent leur relation comme « conjugale ». Martine, 56 ans, divorcée, deux enfants, estime qu'elle est « en couple » avec la personne qu'elle fréquente depuis deux ans. Proches de Martine, d'autres femmes assument le terme de couple mais émettent un net refus d'utiliser le terme de « famille ». On « est ensemble » mais « on ne fait pas famille ».

Entre ces deux pôles, il existe une multitude de façons de désigner l'histoire qu'on vit. On nomme en empruntant des expressions à d'autres tranches d'âges, d'autres contextes. Mais le caractère imparfait des termes est souligné. Caroline, standardiste de 56 ans, deux enfants déjà grands, qui a une histoire déjà ancienne avec son partenaire médecin, explique : « on est en couple, on se voit comme ça, ça fait 5 ans, mais on n'a pas une vie à plein temps ensemble ». Pour d'autres, le terme le plus couramment utilisé pour parler de l'histoire est celui de « relation » (Caroline, Nadine). Myriam, enseignante en collège de 55 ans, évoque sa « relation amoureuse » avec son partenaire. Elle se dit également en couple à d'autres moments, soulignant le caractère instable du codage. Si dans certains extraits, les personnes soulignent les manques par rapport à une relation conjugale conventionnelle, dans d'autres elles utilisent le terme « couple » pour affirmer la normalité de leur situation : on fait « comme tous les couples », explique Laurence, psychanalyste de 59 ans. Dans un autre cas, une femme utilise le terme de « liaison », mais elle a lieu avec un homme célibataire (et pas un homme marié). Pour résumer, le terme « couple » est utilisé le plus souvent faute de mieux, et en concurrence avec d'autres expressions. Il sert à donner une forme de légitimité à la relation.

Mais c'est sans doute pour désigner le partenaire que les pratiques de nomination montrent le plus d'écart au codage conjugal. Le terme de « conjoint » pour désigner le partenaire n'est jamais utilisé, car il est trop associé à la cohabitation ou au mariage. Sybille, cadre de 53 ans, parle de son « compagnon » et parle aux enfants du « compagnon de maman », mais elle ne se dit jamais « en couple ». Alice, ex-secrétaire de 63 ans, parle aussi de « compagnon » pour désigner l'homme de sa « relation ». Quand celle-ci n'est pas codée comme conjugale, on peut s'autoriser plus facilement un terme à connotation conjugale comme compagnon.

Mais le plus souvent, les termes employés font référence à un vocabulaire « jeune » ou au registre euphémisé de l'amitié. Nadine, cadre de 56 ans, utilise ainsi les termes « mon ami », « mon copain ». Chantal, infirmière de 60 ans, utilise plutôt « petit copain ». Francine, institutrice de 55 ans, parle de son « nouvel ami », euphémisant par-là les termes de liaison ou de relation. Denise, institutrice de 60 ans, refuse les termes de « compagnon » ou « conjoint » qu'elle juge trop conjugaux, et préfère « mon amoureux ». Séverine, formatrice de 51 ans, est la seule à évoquer le terme « d'amant » pour parler de son partenaire à ses proches (son père notamment) : « on est des bonobos » explique-t-elle. Le terme « ami » semble relativement bien assumé en France à la différence des États-Unis (Benson et Coleman, 2016), il permet d'éviter une assimilation à la fois au registre conjugal et au registre des relations sexuelles éphémères (Giraud, 2017). En effet, pour nombre de proches, ces relations mal identifiées peuvent être assimilées à des aventures sans lendemain, toujours potentiellement mal jugées. « Ami » permet d'afficher une stabilité relationnelle dans l'informalité.

Comment expliquer cette grande labilité dans les termes utilisés et la réticence à utiliser sans réserve le vocabulaire du couple ?

Une première hypothèse est celle d'une variation des termes selon la durée de la relation. Plus la relation est récente et moins le terme « couple » convient dans la mesure où la relation est un prélude, une phase de découverte amoureuse généralement codée comme « dating LATs » (Duncan, Phillips, 2010). C'est en partie vrai car certaines histoires anciennes comme celles de Sylvie (2 ans) ou Sybille (5 ans) témoignent d'un refus explicite sur la durée du terme « couple » et pas d'une incertitude face à l'avenir de la relation.

Une autre hypothèse est que la difficulté à utiliser le vocabulaire du couple serait le produit de la volonté des hommes de ne pas s'engager. Ce serait un des effets d'une supposée phobie masculine de l'engagement (Illouz, 2012). En réalité, ce sont plutôt les femmes qui refusent cette perspective d'engagement cohabitant. C'est le cas de la relation entre Sylvie et son partenaire et on retrouve cette même résistance chez de nombreuses femmes interrogées.

En réalité, l'usage des termes doit être vu de façon stratégique. Le codage de la relation est étroitement associé à un refus des scénarios conjugaux connus au moment de la jeunesse : « on s'aime, on s'installe ensemble ». Ne pas se coder comme « couple », c'est refuser de parler de cohabitation. L'évolution de la relation est suspendue. De ce point de vue, il est notable que les personnes qui se disent prêtes sur le principe à cohabiter un jour parlent plus facilement de couple pour désigner leur relation. Ainsi Martine, qui dit être « en couple » avec son partenaire, estime qu'au moment de la retraite, dans trois ans et demi, tous les deux ont de fortes chances de cohabiter. Quand la relation témoigne d'un refus durable de la cohabitation, alors c'est un autre terme que couple qui est choisi. Sylvie veut utiliser le terme « partenariat ».

Cette labilité des termes est enfin autorisée par un changement central, le recul de l'obligation sociale à faire couple : certaines femmes ont le sentiment d'avoir « fait le travail » qui était demandé par la société, par les parents. Cette pression au mariage, au couple stable, les parents, les proches ne peuvent plus l'imposer. Ces relations sont moins soumises aux obligations sociales qui pesaient, racontent-elles, sur les premières unions. Les relations actuelles sont davantage « privatisées ».

Au final, les partenaires en relations non-cohabitantes s'accordent pour utiliser un vocabulaire qui mélange des registres différents. Le couple peut être convoqué pour afficher une forme de normalité, mais pas trop, ou avec certaines réserves, car si on s'affiche trop en couple il sera difficile d'éviter la question de la cohabitation. Le vocabulaire de l'amitié ou des relations intimes au moment de l'adolescence ou de la jeunesse sont souvent convoqués pour réduire la charge conjugale de la relation. Nous allons voir comment ce curieux alliage de termes fonctionne, en rapportant les récits aux autres grandes propriétés des relations non-cohabitantes après 50 ans.

Une forme particulière de vie intime

Construire vs partager

Le modèle conjugal cohabitant suppose chez les personnes de cette génération ce qu'elles appellent « construire quelque chose en commun ». C'est le modèle du couple de trentenaires qui « fonde une vie de famille », qui gère en commun un ensemble d'actifs : un logement, des enfants, un patrimoine commun (Schwartz, 2002). Construire est corrélé à un engagement de long terme, une projection de soi dans une vie à deux. Or, pour les personnes qui refusent la dénomination « couple » et pour d'autres qui l'acceptent avec un bémol, il y a un clair refus de ce modèle. À ce moment de leur vie, le temps n'est plus à la construction d'une famille, d'une maison commune, d'enfants communs.

Ainsi Sybille (en relation depuis 5 ans avec un nouveau partenaire) évoque un net clivage entre sa relation actuelle et la relation antérieure qui a duré 20 ans : « Après une séparation comme ça, moi je ne peux plus projeter une construction commune. En fait, notre contrat implicite avec lui, c'est « vivons au jour le jour ». On aurait le moment de vie commune, pour faire des choses qui nous plaisent ». Preuve tangible de cette réticence à construire, les choses possédées à deux sont souvent extrêmement peu nombreuses. Un homme en relation non-cohabitante depuis plus de 10 ans explique qu'il ne possède que deux objets avec sa partenaire : un GPS et un disque dur où ils ont des films et des séries.

« Construire » c'est aussi décider à deux des usages de ce qui est commun. C'est bien cette « co-décision », ce pouvoir partagé qui sont refusés d'emblée par les femmes et hommes en relation LAT. Les modalités concrètes de la relation le montrent aisément : absence de comptes communs ; refus de voir le partenaire comme un nouveau parent ou même un beau-parent pour ses enfants ; impossibilité d'avoir des enfants (pour les femmes) ; pas de logement commun ; enfin pas de perspective de s'occuper ensemble des petits-enfants.

Face au modèle de la construction, c'est la perspective du « partage » qui est défendue. Partager, c'est vivre des expériences ensemble, c'est parler, se confier, s'écouter, c'est un travail de soutien effectué par les deux partenaires. Partager permet d'établir une intimité amoureuse plutôt qu'un patrimoine. Ainsi l'essentiel de l'expérience amoureuse des partenaires non-cohabitants est centrée sur les loisirs (dont les séniors sont friands), le temps passé ensemble parfois aussi à l'intérieur. Les tâches domestiques jouent aussi un rôle mais ce sont celles associées au plaisir : celui de faire à manger pour l'autre, alors que le ménage reste généralement fait par chacun chez lui. Il y a même une redécouverte de la sexualité pour des personnes qui estimaient avoir perdu le goût de cette activité dans leur précédente union. Cette sexualité est une des dimensions de cette intimité affective. S'il y a un rejet global de construire sur le long terme, de petits projets communs, à horizon temporel limité (vacances, sorties, activités à deux) sont généralement acceptés : « C'est-à-dire, lui il adore les loisirs, il adore les voyages et ça tombe bien parce que moi pareil... C'est ça les projets communs : on ne projette absolument pas une installation commune ni la création commune, c'est vivre comme on l'entend, avec nos discussions, nos tendresses, nos intérêts communs et voilà... », explique Sybille.

Le regard rétrospectif sur les unions passées, l'expérience acquise avec la séparation, conduit ces femmes et hommes à rejeter le travail écrasant de la construction (avec sa division du travail) pour préférer cette autre dimension du conjugal qu'est l'intimité partagée. Elles sont « apostâtes du conjugal »-construction (Flahault, 2009), mais pas du conjugal-intimité. Avec le partage, les termes « couple » et « amis » se rejoignent. Une intimité de qualité sans construction commune, voilà donc ce qui est au cœur des relations non-cohabitantes stables après 50 ans (Ghazanfareeon-Karlsson, Borell, 2002, 2005). Elle est proche, comme d'autres chercheurs l'ont déjà constaté, de la logique d'une « relation pure » telle que la définit Giddens (2004).

« Vivre pour soi »

Dans les discours sur les nouvelles relations intimes, les femmes tout particulièrement expriment le refus d'une existence vouée au collectif familial. Là encore, l'expérience des unions précédentes est utilisée pour rejeter ces injonctions à la disponibilité, au service, au soin à toute la famille qui pèsent sur les femmes. De façon très similaire, certaines veuves en Grande-Bretagne déclarent ouvertement vouloir vivre de façon « égoïste » (Carr, 2004). Après s'être séparées, les femmes souhaitent désormais penser à elles et ne plus se sacrifier pour le couple, pour la famille. On retrouve les analyses de la séparation féminine faites par François de Singly (2011) qui montrent combien la « libération » est une dimension centrale dans le divorce chez certaines femmes. Désormais, elles estiment qu'elles doivent « vivre pour elles-mêmes », c'est-à-dire mener une existence où leur satisfaction personnelle prime sur le respect des conventions sociales conjugales et les normes féminines de dévouement.

Vivre pour soi-même, est étroitement connecté au refus de toute construction commune avec un nouveau partenaire. Vivre pour soi c'est refuser de partager le pouvoir sur des avoirs, même limités, mais qui sont désormais personnels. L'indépendance financière, résidentielle, même peu confortable, doit être protégée de toute nouvelle relation par nature instable².

C'est aussi refuser une nouvelle division du travail domestique dans laquelle les femmes ont tout à perdre. Cela s'entend déjà par rapport aux enfants. Les femmes en relation non-cohabitante stable écartent l'idée de donner un nouveau père ou seulement un beau-père à leurs enfants. Cela n'empêche pas les délégations (des partenaires masculins qui gardent les enfants un après-midi ne sont pas rares), mais ce sont des aides ponctuelles et pas une obligation conjugale. L'existence de deux logements infléchit également le poids des rôles domestiques puisque chacun s'organise pour gérer son logement, son rangement et la propreté. Cette indépendance a son revers : l'intérieur masculin peut être très décevant par rapport aux exigences féminines. Mais la responsabilité conservée sur son logement conduit chacun à ne pas vouloir gérer ou modifier l'intérieur du partenaire, même insatisfaisant. À l'inverse, la présence du partenaire féminin peut conduire l'homme à vouloir modifier son intérieur, à faire quelques aménagements, en prenant conseil auprès de sa partenaire.

Vivre pour soi correspond aussi à cette idée forte d'un épanouissement à tous les âges de la vie (Caradec, 2000), tout particulièrement quand les enfants sont grands et que baisse la pression domestique. Mais si les obligations sociales à faire couple cohabitant sont désormais moins fortes, alors on peut davantage choisir un conjoint qui nous correspond et qu'on garde tant que la relation est satisfaisante. Certains hommes comme Maxime (enseignant de 58 ans, en relation non-cohabitante depuis 6 ans), expriment de façon synthétique cette envie d'une intimité de qualité, sans obligation lourde, une situation qui lui était inconnue jusqu'alors : « Tu as grandi. La perception que tu as de la vie, du couple, de la famille, a changé. Au début, tu as 20 ans, 21 ans, tu te mets en couple, tu découvres la vie, alors que là avec ta deuxième vie, tu es plus mûr, tu rencontres quelqu'un, et là tu te prends moins la tête. Tu veux juste profiter. Tu ne veux pas d'une nouvelle vie de famille, tu veux juste une nouvelle vie amoureuse, une vie personnelle qui te correspond. Je ne voulais pas forcément me remettre en couple, elle non plus. Elle

² Des femmes de milieu populaire, responsables de familles monoparentales, un peu plus jeunes souhaitent également préserver une indépendance résidentielle, même précaire (Lisse, 2007).

voulait s'occuper de ses enfants. Moi aussi. Je voulais profiter, éviter les contraintes et puis tu ne refais pas les mêmes erreurs comme te laisser marcher dessus ».

« Vivre pour soi », c'est pour certaines mères gardiennes mettre à distance les obligations familiales à l'égard de ses enfants. Si l'après-divorce laisse apparaître une nouvelle centration sur les enfants, les rôles parentaux n'occultent pas toute vie ou expérience amoureuse. Après son divorce, Sylvie se construit d'abord comme professionnelle et comme mère. Cependant, elle souhaite aussi ne pas s'oublier et commence une nouvelle relation. Elle évoque les critiques de ses filles (dont elle a la garde) quand elle s'absente pour voir son partenaire : « Bon, alors c'est pas que je voulais vraiment commencer quelque chose mais ça se présente. Est-ce que je dois mettre ma vie entre parenthèses juste parce que je l'ai déjà mise pas mal entre parenthèses pendant très longtemps avant ? Vous dites là : Bon il faut quand même faire la part des choses ». Sylvie refuse de disparaître sous le poids des tâches parentales. Elle anticipe déjà le départ prochain de ses enfants (16 et 18 ans) et modifie ses investissements en pensant de plus en plus à elle. « Notre vie, elle est de plus en plus pour nous » explique-t-elle, signifiant par là la fin prochaine de la présence au domicile de ses enfants. Elle choisit donc de laisser ses filles à la maison le week-end pour le passer avec son partenaire.

Le compartimentement de la vie personnelle

Après une séparation, la vie personnelle se segmente. Plusieurs compartiments peuvent être distingués : la vie avec les enfants (souvent grands mais encore au domicile), la vie professionnelle, la vie amicale, et la vie amoureuse. Dans les relations non-cohabitantes, la vie amoureuse devient un domaine parmi d'autres ; pas nécessairement le plus central, pas le plus important. Alors que le conjoint des premières unions pouvait faire figure d'autrui significatif par excellence (Berger, Kellner, 2006), le partenaire des relations à 50 ans passés est une personne importante parmi d'autres.

Un des éléments décisifs de cette segmentation est la fréquence des contacts et des rencontres. Comme les relations non-cohabitantes sont peu régulées, les arrangements en la matière sont extrêmement variés. Sylvie ne voit son partenaire qu'un week-end sur deux, quand les enfants de celui-ci sont absents³. À l'inverse, Sybille reçoit son partenaire presque tous les soirs chez elle.

Les relations non-cohabitantes sont le plus souvent connues par les proches. Mais elles ne sont pas pour autant publiques. Le maintien des compartiments est important. Chacun ne rencontre pas forcément les enfants, les amis, la famille de l'autre. Sylvie retrouve donc son partenaire un week-end sur deux (en l'absence des enfants) et elle tient à maintenir les barrières entre compartiments : « Et non non ça c'était pas du tout mon truc, les mélanges, je ne fais pas. Je cloisonne, je cloisonne ma vie. Je trouve à réaliser ma vie, dans différentes cellules on va dire : le professionnel voilà ça c'est un monde où je suis d'une certaine manière manifestement ; ma vie familiale c'est un monde où je suis d'une certaine manière et mes amis c'est un autre monde. Parfois quand ça se passe bien je veux dire, il y a échange. Par exemple mes amis connaissent mes enfants, ils viennent facilement, etc., ça, y'a pas de soucis mais si ça ne se passe pas ou pas bien, c'est fermé. Y'a pas d'accès. Et donc ma vie privée-privée, bah je suis obligée d'en faire part à mes enfants parce que on vit ensemble. Donc ça, ça existe, mais c'est tout. Ça

³ Mais elle est au téléphone presque tous les soirs avec lui. Les enfants sont au courant de la relation.

s'arrête là ». Pour cette femme comme pour beaucoup d'autres, la vie amoureuse est une « vie privéeprivée », dans la mesure où elle est une affaire qui ne regarde plus que chaque partenaire et n'est pas soumise au regard et à l'appréciation des amis ou des enfants (Schwartz, 2002). Après la privatisation des rencontres (Bergström, 2019), on assiste dans ces histoires post-séparation à une privatisation plus affirmée de la vie privée.

À l'autre extrême, les compartiments ne sont pas étanches. Sybille reçoit son partenaire tous les soirs, mais cette coprésence quotidienne ne signifie pas l'abolition des barrières. Celui-ci en effet n'est présent qu'à titre « d'invité » et n'a pas de pouvoir sur l'ensemble du ménage. Il ne participe en rien à l'économie alimentaire du foyer, il doit demander chaque soir s'il peut être présent et dîner avec la famille. Qualités principales de ce genre de partenaire, il doit être bien accepté par les enfants et surtout il doit savoir « se faire discret » dans la mesure où le domicile est le lieu du pouvoir exclusif de la mère (et des enfants). En « partageant » chaque soir l'univers familial, le nouveau compagnon doit savoir tenir sa place : ne pas être trop proche des enfants, ne pas intervenir dans les discussions familiales, ne pas trop vouloir transformer le domicile. Pour Sybille : « Il [son partenaire] ne participe absolument pas, par exemple, à l'infrastructure de la maison. S'il y a des travaux à faire, des choses à acheter, s'il y a, je ne sais pas, des travaux à faire, tout ce qui est payant, il peut me donner un coup de main par exemple pour visser un truc, mais je n'ai jamais accepté des sous de lui pour participer à l'infrastructure de la maison, pour qu'il se sente pas absolument lié à... sur ce plan-là. Parce que tout est important, la symbolique est importante... Donc je veux vraiment protéger mon foyer, c'est-à-dire, mes enfants et moi de cette intrusion, même s'il n'est pas du tout intrusif ». Le partenaire « partage » l'univers intime de Sybille mais il n'a pas de pouvoir sur lui, il ne le co-construit pas. Le partenaire devient un personnage important mais pas central, parmi toutes les autres personnes qui gravitent dans notre vie personnelle. La vie intime elle-même devient un compartiment parmi d'autres (Smart, 2007).

Conclusion

« Être en couple et pas tout à fait en couple », qu'est-ce à dire ? Le codage incertain des nouvelles « relations intimes » post-50 ans vient des évolutions très profondes de la vie intime par rapport aux premières relations conjugales (vécues dans la trentaine), qui sont marquées par la recherche d'un nouvel équilibre entre l'idéal d'une vie intime de qualité (on est en couple car on partage des activités à deux, une bonne entente, des sentiments communs), l'exigence de respect de la vie personnelle de chacun (on veut maintenir des compartiments et ne plus céder le pouvoir dans le couple) et l'exigence d'égalité et d'indépendance (chacun gère ses espaces).

La stabilité et la durée souvent longue des relations, l'exclusivité sexuelle et sentimentale, l'intimité forte entre deux personnes contraste avec une tranche avec une « aventure », un « plan-cul ». De ce point de vue, certaines personnes se codent comme « en couple » et partagent comme « comme tous les couples ». Mais parce qu'il y a une exigence d'indépendance, une volonté de voir respecter sa vie personnelle, un effort pour garder le contrôle sur ses territoires, chacun reconnaît la difficulté de se coder comme complètement en couple. La non-cohabitation, les barrières qui se maintiennent entre partenaires, les compartiments plus ou moins étanches et le refus de construire à nouveau à deux conduisent à ne pas se coder comme vraiment en couple, ou pas à temps plein. Cela conduit également à refuser les termes de « refaire famille », « refaire sa vie ».

Certaines femmes enfin refusent tout simplement le terme de « couple » dans la mesure où elles veulent contrôler toute évolution de l'histoire vécue et maintenir les distances et les compartiments avec leur partenaire. La nomination est ici un enjeu stratégique important pour les deux partenaires. Dans les méandres des biographies individuelles, une nouvelle forme d'intimité est en train d'émerger, qui cherche encore ses mots.

Bibliographie

- Beaujouan E., Régnier-Loilier A., Villeneuve-Gokalp C. 2009. Ni seuls, ni en couple. Étude des relations amoureuses stables non cohabitantes, in : Régnier-Loilier Arnaud (dir.), Portraits de familles, l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles, Paris, INED, 87-112.
- Benson J. J., Coleman M. 2016. Older adult descriptions of living apart together, Family Relations, 65, 439-449.
- Berger P., Kellner H. 2006. Le mariage et la construction de la réalité, in : Berger Peter L. & Luckmann Thomas, La construction sociale de la réalité, Paris, Colin, 307-334.
- Bergström M. 2019. Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique, Paris, La Découverte.
- Bourdieu P. 1972. Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction, *Annales*, 27, 4-5, 1105-1127.
- Bozon M. 2018. Sociologie de la sexualité, Paris, Colin.
- Caradec V. 1996. Les formes de la vie conjugale des « jeunes » couples « âgés », *Population*, 51, 4-5, 897-927.
- Caradec V. 2000. Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Paris, Colin, 128.
- Connidis I. A., Borell K., Ghazanfareeon Karlsson S. 2017. Ambivalence and living apart together in later life: a critical research proposal, *Journal of marriage and family*, 79 (5), 1404-1418.
- Delbes C., Gaymu J. 1997. Convoler après 50 ans, *Gérontologie et société*, 82, 95-105.
- Delbes C., Gaymu J. 2005. L'histoire conjugale des 50 ans et plus, in : Lefèvre Cécile, Filhon Alexandra (dir), *Histoires de familles, histoires familiales*, Paris, Ined, 339-356.
- Delphy C. 1998. Travail ménager ou travail domestique, in : Delphy Christine, L'ennemi principal, tome 1, Paris, Syllepse, 57-73.
- Duncan S., Phillips M. 2010. People who live apart together (LATs). How different are they?, The sociological review, 58(1), 112-134.
- Flahault E. 2009. *Une vie à soi. Nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes, PUR.
- Ghazanfareeon Karlsson S., Borell K. 2002. Intimacy and autonomy, gender and ageing: living apart together, Ageing international, 27, 4, 11-26.
- Ghazanfareeon Karlsson S., Borell K. 2005. A home of their own. Women's boundary work in LAT-relationships, Journal of aging studies, 19, 73-84.
- Giddens A. 2004. La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes, Rodez, Le Rouerque-Chambon.
- Giraud C. 2017. L'amour réaliste. La nouvelle expérience amoureuse des jeunes femmes, Paris, Colin.
- Illouz E. 2012. Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité, Paris, Seuil.

Kaufmann J.-C. 1992. *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.

Kaufmann J.-C. 1997. Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère, Paris, Nathan.

Lisse E. 2007. Monoparentalité et sociabilité féminine. Apprentissage du rôle de mère en cité populaire, Ethnologie française, 37, 4, 733-741.

Schwartz O. 2002. Le monde privée des ouvriers. Hommes et femmes du nord, Paris, PUF.

Singly F. de. 1996. *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

Singly F. de. 2011. Séparée. Vivre l'expérience de la rupture, Paris, Colin.

Smart C. 2007. Personal Life, Cambridge, Polity Press.